



Projet éolien de Marcelys

Forum d'information en ligne

Judi 3 février 2022

18h30 à 20h

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Les participants au forum d'information.....	4
3. Synthèse des échanges	5
3.1 Sur les résultats des études.....	5
3.2 Sur la trame d'implantation du projet.....	7
3.3 Sur les retombées locales du projet	11
3.4 Les prochaines étapes.....	13

1. Introduction

Dans le cadre du développement du projet éolien de Marcelys, TOTAL Quadran, aujourd'hui TotalEnergies, s'est engagé dans une démarche d'information et d'échanges avec les acteurs du territoire.

En 2021, deux forums d'information ont été organisés, ainsi qu'une visite de la zone d'étude avec un écologue. En parallèle TotalEnergies échange régulièrement avec le conseil municipal de Grury ainsi que le comité éolien.

Les différentes études de faisabilité et d'impacts réalisées en 2021 permettent d'obtenir à ce jour des premiers résultats ainsi qu'une proposition de trame d'implantation. Ainsi dès début 2022, TotalEnergies a souhaité proposer un nouveau temps d'échange afin de :

- Présenter les dernières actualités du projet avec notamment les résultats des études,
- Partager le calendrier des prochaines étapes.

Le forum d'information s'est tenu en ligne jeudi 3 février 2022, de 18h30 à 20h.

Vous trouverez ci-après le retour de ce forum d'information. La synthèse des échanges est structurée par thématique et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites. Vous retrouverez ce document ainsi que le support de présentation sur le site dédié au projet : <https://www.projeteolien-marcelys.fr>

2. Les participants au forum d'information

Le forum d'information du 3 février a rassemblé 13 personnes.

Etaients présents les participants suivants :

- Monsieur COULON,
- Monsieur GONDARD,
- Monsieur GOUDIER
- Monsieur LANDROT,
- Monsieur LOCTIN,
- Monsieur MILLERET,
- Madame POTIER,
- Monsieur RODRIGUES,
- Madame VAN HORIK,
- Monsieur VINCENT,
- Monsieur VACHER,
- Madame X,
- Monsieur X,

Mazars Concertation

- Camille BARROT – Consultante
- Amandine PETIT – Cheffe de projets

TotalEnergies :

- Jérôme DIEU – Chef de projets TotalEnergies
- Pauline LEMEUNIER – Cheffe de projets TotalEnergies

3. Synthèse des échanges

TotalEnergies, représenté par Pauline LEMEUNIER, ainsi que Jérôme DIEU, a débuté la présentation du forum de partage par un court rappel des différentes études de faisabilité réalisées pour le projet éolien Marcelys.

Après une présentation de chaque bureau d'étude en charge de les réaliser ainsi que leur calendrier, les différentes séquences suivantes ont permis de présenter en détail les résultats de chacune d'elles.

3.1 Sur les résultats des études

Jérôme DIEU, chef de projets TotalEnergies a présenté les premiers résultats de l'étude des vents, ainsi que les résultats de l'étude écologique, paysagère et acoustique.

Vous retrouvez ci-dessous les questions et les remarques des participants pendant ce temps d'échange :

Question d'un participant : *Le vent est essentiel pour connaître la production électrique, je souhaite avoir la certitude des données que vous communiquez. Allez-vous communiquer les résultats de mesure de vent ?*

Réponse de TotalEnergies : Il est dans notre intérêt d'avoir les résultats les plus précis et les plus fiables afin d'avoir un projet rentable. Lorsque nous aurons les résultats de l'étude sur l'implantation définitive, nous pourrons vous transmettre la production électrique des éoliennes et la vitesse moyenne. Néanmoins, les données techniques de l'étude des vents sont confidentielles.

Question d'un participant : *A quelle vitesse de vent évaluez-vous un projet comme « non rentable » ?*

Réponse de TotalEnergies : La rentabilité d'un projet dépend d'énormément de facteurs (nombre de machines, hauteur des machines, etc). Nous ne pouvons pas nous baser que sur une donnée de vitesse du vent.

Question d'un participant : *A quelle altitude ces mesures ont-elles été réalisées ? Quelle est la fiabilité de ces mesures ?*

Réponse de TotalEnergies : Le mat de mesure installé sur la commune de Grury fait 125 mètres de hauteur. Ces mesures ont été réalisées par nos experts internes. Les données que nous vous avons présentées ce soir sont conservatrices car elles prennent en compte les 6 mois les moins ventés de l'année. Il reste encore 6 mois d'analyse pour obtenir une vision d'ensemble sur le potentiel de vent.

Question d'un participant : *Ces résultats sont-ils bon en comparaison aux autres endroits de France ?*

Réponse de TotalEnergies : Ce résultat est tout à fait correct puisque pour produire de l'électricité, une éolienne nécessite une vitesse de vent minimale d'environ 4 m/s. Nous sommes dans une tranche moyenne qui laisse à penser que nous pouvons aboutir à un projet rentable.

Remarque d'un participant : *La capacité nominale d'une éolienne est à 12m/s donc avec 5,5m/s vous ne produirez rien.*

Réponse de TotalEnergies : Vous faites ici référence au facteur de charge des éoliennes. Il est faux de dire qu'à 5,5m/s le parc ne produira pas d'électricité.

Question d'un participant : *Un projet a été abandonné à 60km de Grury faute de vent. Qu'en pensez-vous ?*

Réponse de TotalEnergies : Les mesures du vent dépendent d'énormément de conditions (topographie entre autres) et varient d'un endroit à l'autre. Il est impossible de comparer un projet à 60km de Grury, sachant que les conditions ne sont certainement pas les mêmes.

Remarque d'un participant : *La Saône et Loire est le département où le vent est le plus faible en France.*

Remarque d'un participant : *En énergie cinétique, la vitesse moyenne ça ne veut rien dire.*

Question d'un participant : *Du coup, vous allez déposer votre dossier sans jamais vraiment savoir où vous allez en termes de rentabilité ?*

Réponse de TotalEnergies : Pour le projet éolien de Marcellys, nous avons les résultats d'études qui nous laissent à penser que le projet est rentable. Si le projet est accepté par les services de l'Etat, nous pourrions postuler à un appel d'offres de la CRE et proposer un tarif de rachat pour l'électricité produite. Si ce tarif est accepté, c'est seulement à ce moment-là que nous aurons une idée précise de la rentabilité du projet. Il s'agit toutefois d'une procédure classique.

3.2 Sur la trame d'implantation du projet

Jérôme DIEU a ensuite rappelé les différentes contraintes imposées à la zone d'étude du projet, qui impactent le choix d'implantation des éoliennes. TotalEnergies a présenté la trame d'implantation retenue par les équipes de développement.

Vous retrouvez ci-dessous les questions et les remarques des participants pendant ce temps d'échange :

Question d'un participant : *De qui est composé le comité éolien ?*

Réponse de TotalEnergies : Le Comité éolien est composé à part égale d'habitants de Grury, tirés au sort sur les listes électorales ainsi que de membres du conseil municipal de Grury.

Question d'un participant : *Qui décide de la taille des machines ?*

Réponse de TotalEnergies : C'est TotalEnergies qui va décider la taille des machines du projet éolien de Marcellys. Pour prendre cette décision, nous nous baserons sur les demandes des habitants et des conseillers municipaux mais nous prendrons aussi en compte les contraintes écologiques et paysagères et la rentabilité économique du projet.

Question d'un participant : *Les bureaux d'étude travaillent-ils actuellement sur une trame avec 5 éoliennes ou avec 4 éoliennes ?*

Réponse de TotalEnergies : Afin d'anticiper, et à la suite de nos derniers échanges avec le Conseil Municipal, nous avons demandé aux bureaux d'études de réaliser des études sur plusieurs scénarios à 4 éoliennes et à 5 éoliennes intégrant des variantes avec des hauteurs comprises entre 150 et 200m.

Question d'un participant : *Non loin d'ici, il y a un aérodrome d'aviation civile avec un couloir aérien. Avez-vous consulté cet aérodrome ?*

Réponse de TotalEnergies : Au démarrage du développement d'un projet éolien, nous réalisons une demande de servitude pour connaître toutes les contraintes locales. L'aviation civile et militaire a été consultée et n'a fait remonter aucune contrainte.

Question d'un participant : *Est-ce que la production d'énergie des éoliennes est différente si la machine fait 150m ou 200m de hauteur ?*

Réponse de TotalEnergies : Oui, la production des éoliennes varie en fonction de la hauteur de la machine (plus on va haut, plus le potentiel de vent est élevé) et de la taille des rotors (plus les pales sont grandes, plus elles captent le vent).

Question d'un participant : *Le choix de la hauteur des éoliennes est guidé en partie par la rentabilité du projet. Est-ce qu'il est possible d'avoir des données sur la production d'énergie des pâles ?*

Réponse de TotalEnergies : La production d'électricité des éoliennes est liée au choix des machines. Pour l'instant celui-ci n'a pas été fait. Nous pouvons toutefois nous engager à vous fournir une vision plus précise de la production attendue dès lors que nous serons fixés sur le choix des machines.

Question d'un participant : *Est-ce que les différentes variantes d'implantation, et notamment celle avec les habitations à 530 mètres ont été discutées avec le conseil municipal et le comité de pilotage ? Qu'en pensent-ils ?*

Réponse de TotalEnergies : Oui nous avons présenté au conseil municipal et au comité éolien la trame d'implantation présentée ce jour. Nous ne pouvons néanmoins pas nous prononcer sur ce qu'ils en pensent.

Question d'un participant : *Vous rendez-vous compte de l'impact que vous imposez à des riverains qui habitent à 530 mètres ? Il ne faudra pas vous étonner d'être attaqué par des riverains si vous mettez des éoliennes trop proches.*

Réponse de TotalEnergies : L'aspect paysager et visuel d'une éolienne est un facteur important pour tout projet éolien, nous le savons. Il s'agit aussi d'une affaire de goût. Nous ferons en sorte d'écouter un maximum l'avis des riverains, notamment les plus proches et de trouver des solutions si cela est possible.

Question d'un participant : *Compte tenu de l'emplacement envisagé, êtes-vous certain d'éviter un effet stroboscopique des pâles en soleil couchant ?*

Réponse de TotalEnergies : Nous étudions l'effet stroboscopique avec attention. Néanmoins, cela dépend de l'implantation finale du projet donc nous devons réaliser une étude une fois que nous aurons l'implantation définitive. Nous pourrons communiquer les résultats de cette étude.

Question d'un participant : *Est-ce que la puissance des machines à 4MW est définitive ?*

Réponse de TotalEnergies : Non, il s'agit d'une hypothèse moyenne mais la puissance sera connue au moment du choix des machines.

Question d'un participant : *Pourquoi tant d'investissement pour si peu de résultats ?*

Réponse de TotalEnergies : Nous ne faisons pas nos estimations économiques sur la base de la puissance installée, mais sur la production électrique que le parc va générer. D'après nos estimations à ce stade, ce projet présente toutes les caractéristiques pour être rentable.

Question d'un participant : *Le facteur de charge des éoliennes de la Chapelle-au-Mans est de 25%, comment peuvent-elles être rentable ?*

Réponse de TotalEnergies : Il n'y a rien d'étonnant, nous étudions les projets avec un facteur de charge à 20% sur le secteur. Nos analyses financières en tiennent compte.

Question d'un participant : *Compte-tenu que vous comptez un facteur de charge de 20%, avec 4MW ça ne fait pas beaucoup n'est-ce pas ?*

Réponse de TotalEnergies : Nous prenons en compte ce facteur de charge à 20% dans nos études, donc ce n'est pas une surprise pour nous. Le facteur de charge et la puissance installée servent à réaliser notre analyse économique dès la genèse du projet.

Question d'un participant : *Nous avons réalisé à Grury, une pétition légale, la majorité des riverains est contre. Qu'en est il de la démocratie, est ce que le conseil municipal est sourd ?*

Réponse de TotalEnergies : TotalEnergies fait le maximum pour entendre les besoins et les attentes des riverains. Nous nous sommes engagés à prendre en compte les retours collectés lors de nos réunions d'information dans le développement du projet. Un processus de concertation réglementaire sera, par ailleurs organisé dans le cadre de l'instruction du projet et il permettra à la population de s'exprimer sur le projet déposé.

Question d'un participant : *La cours d'appel de Toulouse a condamné l'un de vos confrères, à régler 128.000€, en reconnaissant l'impact du syndrome éolien. Il pourrait se passer la même chose à Grury. Qu'en pensez-vous ?*

Réponse de TotalEnergies : En effet le syndrome éolien a été reconnu et nous en avons connaissance. Il ne faut pas minimiser son ampleur, mais nous pensons qu'il ne faut pas non plus en faire une généralité. En France, à date et malgré le nombre d'éoliennes installées, très peu de cas ont été avérés.

Question d'un participant : *Un sondage a été réalisé en Saône-et-Loire, et la population a voté à 94% pour avoir les éoliennes à 1000m minimum de chez eux. Vous êtes à 530m... Qu'est-ce qui nous dit que les bridages seront réalisés et que les décibels seront respectés ?*

Réponse de TotalEnergies : Une fois l'installation des éoliennes sur le territoire, nous sommes règlementairement parlant, obligés de réaliser une nouvelle étude acoustique pour mesurer l'impact sonore du projet. Des mesures seront faites à ce moment-là pour vérifier la conformité de notre installation. Ces sujets sont suivis de près par les services de l'Etat.

Question d'un participant : *Est-ce qu'il est possible d'avoir des photomontages depuis l'entrée du cimetière de Grury ?*

Réponse de TotalEnergies : Nous avons réalisé 50 photomontages, nous n'avons pas tout présenté aujourd'hui. Nous allons nous renseigner auprès de notre bureau d'étude.

Question d'un participant : *Vous expliquez que les bureaux d'étude sont externes. Néanmoins j'observe qu'ils sont tous pro éolien. Pouvez-vous expliquer les intérêts de ces bureaux par rapport à TotalEnergies ?*

Réponse de TotalEnergies : Les bureaux d'études qui travaillent avec les développeurs éoliens se doivent d'être neutres. A chaque étude réalisée, ils mettent en jeu leur réputation auprès des services de l'Etat. S'ils souhaitent continuer à exercer, leurs préconisations doivent être le plus fidèle au contexte du territoire. Ils n'ont donc aucun intérêt à truquer leurs études pour le compte de TotalEnergies.

3.3 Sur les retombées locales du projet

Cette troisième séquence a permis à Jérôme DIEU de présenter les retombées locales du projet éolien de Marcelys sur le territoire.

Vous retrouvez ci-dessous les questions et les remarques des participants pendant ce temps d'échange :

Question d'un participant : *Vendez-vous cher l'électricité ?*

Réponse de TotalEnergies : Nous sommes soumis à un appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Electricité pour le tarif d'électricité que nous vendons. L'intérêt de TotalEnergies est de proposer un prix le plus bas possible pour pouvoir remporter cet appel d'offres. Cette procédure pourra avoir lieu dès lors que nous aurons obtenu la décision du Préfet quant au projet.

Question d'un participant : *Pouvez-vous abandonner si le prix après l'appel d'offres n'est pas assez élevé ?*

Réponse de TotalEnergies : Oui, si nous nous rendons compte que nous ne sommes pas en mesure de proposer un tarif compétitif sur ce projet, il pourra être abandonné. TotalEnergies n'a pas d'intérêt à développer un projet qui ne serait pas rentable.

Question d'un participant : *Est-ce qu'il y a des subventions versées aux propriétaires foncier ?*

Réponse de TotalEnergies : Il y a un loyer versé aux propriétaires fonciers. Ces données sont des contrats privés confidentiels.

Question d'un participant : *Au terme de l'appel d'offres de la commission de régulation d'électricité, si la concurrence propose des prix plus bas, peuvent-ils gagner contre vous ?*

Réponse de TotalEnergies : Chaque développeur éolien postule pour son projet, il faut être propriétaire de sa propre autorisation. Des mégawatts sont ensuite alloués à chaque projet lors de deux sessions d'appel d'offre organisées par an. Si le projet de TotalEnergies n'est pas jugé compétitif, il ne verra accordé aucun mégawatts et donc il n'aura pas d'intérêt à voir le jour.

Question d'un participant : *Est-ce que les tarifs proposés à EDF sont connus à l'avance ?*

Réponse de TotalEnergies : Non, c'est le principe de l'appel d'offres. Sinon tous les développeurs pourraient s'entendre pour proposer le même prix et donc il n'y aurait plus de concurrence.

Question d'un participant : *Pourquoi l'éolien coute plus cher que le nucléaire ? Dans quelle tranche de prix proposerez-vous l'électricité à EDF ?*

Réponse de TotalEnergies : Actuellement, nous pouvons établir le comparatif suivant :

- Electricité via les réacteurs nucléaires EPR = 110 € / MWh
- Electricité via les éoliennes (à la suite des derniers appels d'offres) = 63 € / MWh en moyenne

Malgré un coût de production plus élevé (110 € / MWh > 63 € / MWh), l'électricité nucléaire est souvent vendue moins chère aux consommateurs que l'électricité produite par les

éoliennes car son prix n'intègre pas l'ensemble des coûts générés, au premier rang desquels figurent les opérations de démantèlement et le traitement des déchets radioactifs.

Dans le cas de l'électricité produite par les éoliennes, tous les coûts sont inclus dans le prix de vente. De nombreux travaux menés aujourd'hui par des experts tendent à démontrer que l'écart de coût entre ces énergies va être croissant à l'avenir.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site de l'ADEME, et notamment ce rapport sur l'évolution du mix électrique 2020-2060 en France (lien ci-dessous)

https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/12/ADEME_%C3%A9tude_mix-electrique.pdf

Question d'un participant : *Quelle est la durée de vos contrats ?*

Réponse de TotalEnergies : Nos contrats durent 20ans.

3.4 Les prochaines étapes

Finalement, Jérôme DIEU a présenté le calendrier des prochaines étapes de développement du projet éolien de Marcellys.

Vous retrouvez ci-dessous les questions et les remarques des participants pendant ce temps d'échange :

Remarque d'un participant : *Il semble y avoir encore beaucoup d'incertitudes techniques dans le développement de ce projet, alors que vous évoquez un dépôt en préfecture en mars 2023. C'est demain.*

Réponse de TotalEnergies : Nous sommes d'accord, c'est une échéance qui approche. Néanmoins les bureaux d'études travaillent actuellement sur le dossier d'étude d'impacts. Une fois que l'on aura ces résultats, le montage du dossier peut aller relativement vite de notre côté.

Remarque d'un participant : *Mon sentiment est que vous avez déjà pris les décisions et que cela vous permet déjà de préparer les dossiers. Je crains que le comité de pilotage soit mis devant le fait accompli.*

Réponse de TotalEnergies : Ce n'est pas le cas. Nous rencontrons le conseil municipal régulièrement pour discuter. Rien n'est définitif à ce stade. Ce calendrier nous sert à nous fixer des échéances. Toutefois, si mars 2023 nous paraît raisonnable, nous ne sommes pas à l'abris de voir ces délais se décaler si jamais nous ne sommes pas à même de déposer un dossier de qualité.

Question d'un participant : *Qu'est ce qui pourrait faire arrêter le projet actuellement ?*

Réponse de TotalEnergies : Il y a beaucoup d'étapes à venir dans le développement qui pourraient faire échouer le projet., Par exemple, es services de l'Etat peuvent décider que le dossier n'est pas recevable, les services instructeurs peuvent rendre des avis défavorables, l'enquête publique peut être négative, le préfet peut décider de rendre un avis défavorable, etc. Tous ces éléments dépendent des études que nous réalisons en ce moment. C'est pourquoi, nous essayons de proposer un dossier le plus cohérent possible.

Question d'un participant : *Quel est l'impact de l'enquête publique sur le déroulement du projet ?*

Réponse de TotalEnergies : Cette phase essentielle de consultation citoyenne permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier du projet, de poser des questions et de donner son avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier par les services de l'Etat. Un Commissaire-enquêteur indépendant et neutre est désigné par le Tribunal Administratif pour mener l'enquête. Pendant l'enquête, les citoyens peuvent prendre connaissance du dossier, des travaux envisagés et formuler des observations. Au terme de l'enquête publique, le Commissaire-enquêteur émet un avis favorable, favorable avec réserve ou défavorable au vu de l'ensemble des avis reçus.

L'enquête publique est une procédure ouverte à tous les Français. Néanmoins, l'information à son sujet est réalisée dans un rayon réglementaire de 6 km autour du site d'implantation du projet.

Le Préfet s'appuie sur les retours du Commissaire-enquêteur et du dossier technique pour prendre sa décision et autoriser ou non le projet. Il a néanmoins tout pouvoir de décision et peut effectivement aller à l'encontre de l'avis du Commissaire-enquêteur, même si cela arrive dans très peu de cas.

Question d'un participant : *Pourrez-vous partager la présentation à l'issue de la réunion ?*

Réponse de TotalEnergies : Veuillez retrouver la présentation du projet [en cliquant ici](#).

Question d'un participant : *Pensez-vous que 17 participants soit satisfaisant pour une réunion d'information efficace ? En sachant que les échanges ne sont que techniques et émanent d'un collectif « anti ». Les vrais Gruyecois ne parlent pas.*

Réponse de Mazars : Nous avons fait au mieux pour inciter les habitants de Grury à participer à cette réunion, via la distribution d'une lettre d'information en porte-à-porte et des invitations par email ou par téléphone. La présence à ces réunions se fait sur la base du volontariat et nous sommes les premiers à déplorer un faible taux de participation. Nous sommes néanmoins conscients que l'organisation d'une réunion en ligne ne facilite pas la participation du plus grand nombre. Nous réaliserons une prochaine rencontre en physique dès que cela sera possible. Par ailleurs, l'objectif de ces réunions est de pouvoir laisser tout le monde exprimer sa perception et ses interrogations sur le projet. Nous sommes là pour répondre à toutes les questions qui se posent.